



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Frais de transport

Question écrite n° 49485

Texte de la question

M. Paul-Louis Tenaillon attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale sur le projet de réforme des transports sanitaires et la convention nationale actuellement en cours de négociation entre les transporteurs sanitaires et l'assurance maladie. Un groupe de travail tripartite a été chargé de proposer dès le début de l'année 1997 un projet global de réforme de la prise en charge de ces frais de transports. Un grand nombre d'artisans-taxis, au sein de sa circonscription, ont manifesté une très vive inquiétude quant à des décisions qui risqueraient de compromettre un équilibre déjà précaire de la profession. Il lui demande dans quels délais les premiers éléments de cette réforme pourraient être connus et souhaite également s'assurer que les représentants de cette profession seront largement consultés.

Données clés

Auteur : [M. Tenaillon Paul-Louis](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49485

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : santé et sécurité sociale

Ministère attributaire : santé et sécurité sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 1997, page 1302